

LES PRONOMS-ADJECTIFS DEMONSTRATIFS

« ce, cet(te), celui-ci, celui-là, celle-ci, celle-là, ceci, cela »

En grec

ὄδε

ὄδε, ἧδε, τόδε : déclinaison = [l'article] + [-δε] (invariable)

En latin

hic

hic, haec, hoc

Ce pronom-adjectif correspond à l'emploi de la **1^{ère} personne** ; il marque la **proximité** du locuteur (« ceci, celui-ci »).

οὗτος

οὗτος, αὕτη, τοῦτο

iste

iste, ista, istud

Ce pronom-adjectif correspond à l'emploi de la **2^{ème} personne** ; il marque un relatif éloignement du locuteur ; il peut avoir une **connotation péjorative** (dans un procès par exemple, désigner l'accusé: « cet individu », « ce triste sire », etc.)

ἐκεῖνος

ἐκεῖνος, ἐκεῖνη, ἐκεῖνο

ille

ille, illa, illud

Ce pronom-adjectif correspond à l'emploi de la **3^{ème} personne** ; il marque un **éloignement** du locuteur (« cela, celui-là ») ; il peut avoir une **connotation méliorative** (dans un procès par exemple, désigner le plaignant : « ce grand homme », « ce héros », etc.)